

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIKIA IMPEX CIV » en abrégé « AFRIKIA IMPEX CIV »

Siège Abidjan Cocody, Quartier Angré Djibi cité  
caféier 8, lot 112; llot : 10; 01 ?? 13193 Abidjan 01,  
parcelle : 225; section : DV, Lot 112, llot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2025, et enregistrés le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIKIA IMPEX CIV » en abrégé «  
AFRIKIA IMPEX CIV »

Objet : -IMPORT-EXPORT DE PRODUITS FRAIS, CRU OU  
TRANSFORMES  
-NECOGE DE FRUITS ET LEGUMES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Quartier Angré Djibi cité

caféier 8, lot 112; llot : 10; 01 ?? 13193 Abidjan 01,  
parcelle : 225; section : DV, Lot 112, llot 10

Dirigeant(s) M MANGOUA CEDRIC BOGARD ALPHONSE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00282 du 12/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01619/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

